|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| D:\usr\campos\TSB-Reference\Logos\ITU\sigleITU.gif | UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  **SECTEUR DE LA NORMALISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**  PÉRIODE D'ÉTUDES 2017-2020 | | | | TD 024 |
| **GCNT** |
| **Original: anglais** |
| **Questions:** | | N/A | Genève, 1er-4 mai 2017 | | |
| **TD** | | | | | |
| **Origine:** | | Directeur, TSB | | | |
| **Titre:** | | Rapport sur les activités de l'UIT-T (mi-octobre 2016 - fin mars 2017) | | | |
| **Objet:** | | Information | | | |
| **Contact:** | | TSB GCNT | | Courriel: [tsbtsag@itu.int](mailto:tsbtsag@itu.int) | |

|  |  |
| --- | --- |
| **Mots clés:** | Normalisation; commissions d'études; rapport d'activité; principaux résultats |
| **Résumé:** | On trouvera dans le présent rapport les principaux résultats obtenus par le Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT‑T) pendant la période allant de mi‑octobre 2016 à fin mars 2017. |

Situation au 31 mars 2017

Résumé analytique

***Résultats obtenus dans le domaine de la normalisation à l'UIT***

Entre mi-octobre 2016 et mi-mars 2017, **87 Recommandations UIT-T nouvelles et 49 Recommandations UIT-T révisées** ont été approuvées (voir l'Appendice I pour la liste et les résumés des Recommandations et autres textes approuvés).

L'UIT‑T continue de jouer un rôle de chef de file dans la normalisation des **réseaux** **d'accès et domestiques large bande** et des infrastructurespour le **transport à ultra-haut débit** ainsi que des **réseaux futurs**, **y compris les réseaux 5G** et les innovations apportées aux réseaux dans des domaines tels que le **découpage de réseau**, la **convergence fixe-mobile**, les **réseaux centrés sur l'information**, les **réseaux pilotés par logiciel** et **l'informatique en nuage**. Voir les sections 1, 2 et 3.

Avec le troisième amendement à la Recommandation UIT-T G.9701, le débit de données net cumulé pouvant être atteint la technologie **G.fast** est doublé. Cette technologie offre ainsi une capacité pouvant aller jusqu'à 2 Gbit/s en utilisant les fréquences jusqu'à 212 MHz sur les lignes téléphoniques traditionnelles et constitue pour les opérateurs une solution complétant utilement les technologies FTTH (fibre jusqu'au domicile) dans les scénarios où la technologie G.fast s'avère être la stratégie la plus efficace en termes de coûts.

Les améliorations apportées aux normes relatives aux fibres optiques permettent d'élargir et d'optimiser l'utilisation de ces fibres optiques au-delà de leurs capacités actuelles.

Une nouvelle norme vise à mettre une **application financièrement abordable de la technologie large bande à la disposition des communautés rurales** en identifiant des infrastructures dorsales large bande viables peu coûteuses, l'accent étant mis en particulier sur les communications en zones rurales dans les pays en développement.

Dans le domaine des réseaux câblés large bande, une nouvelle norme contenant des spécifications fonctionnelles pour les **décodeurs de télévision ultra-haute définition 4K** a été élaborée.

**La disponibilité de liaisons de raccordement mobiles synchronisées est essentielle pour assurer le bon fonctionnement des systèmes hertziens utilisant des technologies 4G, 5G et au-delà.** Une nouvelle norme mise au point par l'industrie permet une synchronisation temporelle extrêmement précise et des niveaux de fiabilité se traduisant par des capacités de maintien pouvant aller jusqu'à plusieurs jours, avec une technologie fondée généralement sur l'association d'un système GNSS (système mondial de navigation par satellite, comme le système GPS) et d'horloges atomiques (par exemple, horloges à césium).

L'élargissement et l'accélération des travaux de normalisation sur les **réseaux pilotés par logiciel (SDN)** ont abouti à l'élaboration de deux nouvelles normes décrivant les exigences de base et l'architecture des réseaux SDN. Une nouvelle norme définit l'intégration d'une couche d'abstraction verte dans l'architecture de réseau piloté par logiciel de l'UIT-T, tandis qu'une autre norme définit les exigences de sécurité et l'architecture de référence pour la sécurité des réseaux SDN. Une nouvelle norme décrit les points communs entre la commande de gestion des réseaux SDN et la commande de gestion des réseaux ASON et contient des stratégies communes de commande des réseaux SDN et ASON.

L'Activité conjointe de coordination de l'UIT-T sur les réseaux SDN (**JCA‑SDN**) poursuit son travail de coordination.

Une nouvelle norme applicable à **l'architecture de réseau souple pour le réseau central mobile en mode paquet**, qui relie les réseaux mobiles actuellement en place en vue des réseaux futurs, constitue la base des travaux menés par la CE 13 sur la 5G. Cette nouvelle norme définit les principes de conception et les exigences applicables à l'architecture de réseau souple pour les services mobiles (SAME), à savoir l'orientation souple du trafic, la virtualisation des fonctions de réseau SAME, le découpage de réseau SAME et la séparation des fonctions de commande et de transmission, et permet ainsi aux opérateurs d'accroître la souplesse de leur réseau, par exemple avec l'utilisation plus efficace de ressources de réseau et l'augmentation plus rapide de leurs capacités de réseau.

Le **Groupe spécialisé** de l'UIT-T **sur les aspects réseau des IMT-2020 (‘**5G'), qui a achevé ses travaux, a élaboré **cinq projets de norme internationale UIT** et **quatre projets de rapport technique UIT** pour faciliter les travaux connexes menés par les commissions d'études de l'UIT-T. Les travaux sur quelque **13 nouveaux thèmes de travail**, reposant pour l'essentiel sur les résultats des travaux du Groupe spécialisé, ont débuté en février 2017 et concernent les exigences pour les réseaux IMT-2020 et la convergence fixe-mobile, le cadre d'architecture des IMT-2020, le cadre de gestion des réseaux IMT-2020, le découpage de réseau et les réseaux centrés sur l'information. Les premières normes relatives à la 5G élaborées sur la base de ces résultats devraient être achevées d'ici à l'été 2017. Une **nouvelle Activité conjointe de coordination de l'UIT-T sur les IMT-2020 (JCA–IMT 2020 de l'UIT-T)** assurera la coordination des travaux de normalisation menés à l'UIT‑T sur les IMT-2020, en particulier sur les aspects non radioélectriques, et tiendra à jour la feuille de route pour les études et les activités menées sur les communications mobiles dans les trois Secteurs de l'Union.

Une nouvelle norme décrit les exigences pour la **gestion des services dans le système de gestion des télécommunications prenant en compte le nuage**. Les **feuilles de route** pour la normalisation de l'informatique en nuage et des mégadonnées ont été élaborées et seront tenues à jour.

Les normes de l'UIT dans le domaine du **multimédia** offrent un cadre commun pour l'innovation et sont indispensables pour alléger la charge que supportent les réseaux mondiaux, de plus en plus tournés vers l'échange massif de trafic vidéo. Voir la section 4. La quatrième version de la Recommandation **UIT-T H.265 "Codage vidéo à haute efficacité"** a été élaborée et prévoit de nouveaux profils d'extension pour le codage de contenus d'écran, de nouveaux profils d'extension modulables et des profils haut débit supplémentaires. Un groupe mixte d'experts travaille actuellement afin de déterminer s'il est nécessaire d'élaborer une norme de **codage vidéo futur** plus performante que l'actuel codage vidéo à haute efficacité (HEVC) (HEVC, norme UIT-T H.265 | ISO/CEI 230008-2), l'objectif étant de doubler la capacité de compression vidéo du codage HEVC.

Une nouvelle norme définit un système pour le **service de télévision intelligente à réalité augmentée**, qui permet aux téléspectateurs de choisir de regarder un programme avec le contenu de réalité augmentée ou de regarder uniquement le contenu télévisuel original (sans le contenu augmenté).

Un ensemble de norme sur la **surveillance de la qualité vidéo** a été élaboré en vue de surveiller la qualité des flux vidéo diffusés en continu sur les dispositifs mobiles ainsi que sur des écrans de grande taille avec des connexions de réseau fixe. Ces normes s'appliquent à la fois à la diffusion vidéo en continu à téléchargement progressif et à la diffusion vidéo en continu.

Les experts ont entrepris de nouveaux travaux de normalisation sur des systèmes d'**expérience en direct en immersion (ILE)**, qui permettront au public suivant un événement à distance d'avoir la sensation de le vivre en direct, "comme s'il y était".

Une nouvelle suite de normes UIT contient des modèles d'algorithmes permettant de surveiller la **qualité de flux vidéo diffusés en continu** sur les dispositifs mobiles ainsi que sur des écrans de grande taille avec des connexions de réseau fixe.

Les normes de l'UIT, qui prennent en charge une large gamme de techniques dans le cadre de **l'Internet des objets**, aideront les pays développés et les pays en développement à transformer les infrastructures urbaines, à bénéficier des gains d'efficacité qu'offrent les bâtiments intelligents et les systèmes de transport intelligents et les réseaux énergétiques et d'approvisionnement en eau intelligents et à tirer parti des innovations dans le domaine de la cybersanté. Voir la Section 5. La JCA-IoT et SC&C tient à jour **la feuille de route sur les normes relatives à l'Internet des objets et aux villes et communautés intelligentes**. L'étude de cas "Appliquer les normes internationales UIT-T pour édifier des villes intelligentes et durables: l'expérience de Dubaï" a été publiée et retrace la voie jusque-là inexplorée que Dubaï a suivie pour atteindre son objectif ambitieux de devenir une ville intelligente et qui devrait être un exemple à suivre pour les autres villes intelligentes en devenir dans le monde entier. Une nouvelle norme donne des orientations générales à l'intention des villes et contient des ind**icateurs fondamentaux de performance (IFP) relatifs aux villes intelligentes et durables** pour aider les villes à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).

Des normes UIT nouvelles ou révisées définissent les caractéristiques électroacoustiques, les exigences de qualité de fonctionnement et les signaux de test pour les **systèmes de communication mains libres dans les véhicules motorisés**, ainsi que les exigences de qualité vocale pour les **appels d'urgence** venantdes véhicules. Une nouvelle norme UIT décrit les exigences de service et les exigences fonctionnelles de la **plate-forme de passerelle de véhicule d'un système de transport intelligent**.

Les travaux de l'UIT visant à instaurer la **confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC** continuent de s'intensifier, afin de renforcer la sécurité des infrastructures, des services et des applications des réseaux et les membres de l'UIT ont entrepris de nouveaux travaux de normalisation pour définir les principes de base d'un environnement des TIC sécurisé. Voir la Section 6. La huitième édition des Recommandations UIT-T de la série X.500 a été achevée, avec notamment la Recommandation UIT-T X.509 sur les certificats de clé publique et l'infrastructure de gestion des privilèges. Deux nouvelles normes relatives à la sécurité définissent le cadre d'authentification télébiométrique utilisant un module matériel de sécurité biométrique et des contremesures techniques et opérationnelles pour les applications de la télébiométrie utilisant des dispositifs mobiles.

Les normes sur les "**TIC vertes**" de l'UIT contribuent à réduire l'empreinte écologique du secteur des TIC ainsi que d'autres secteurs d'activité. Plusieurs nouvelles normes sur les TIC vertes contenues dans les Recommandations UIT-T de la série L.1300 permettent la mise en œuvre de solutions de télécommunication/TIC efficaces sur le plan énergétique. Voir la section 7. Par exemple, une nouvelle norme respectueuse de l'environnement concernant des **solutions d’adaptateur de puissance universel externe** pour les ordinateurs et autres équipements portables permet une efficacité énergétique accrue et une réduction des gaz à effet de serre et devrait conduire à une importante diminution de la quantité de déchets d'équipements électriques et électroniques. Elle contribuera ainsi à la réalisation de l'Objectif de développement durable 12 fixé par l'Organisation des Nations Unies "Etablir des modes de consommation et de production durables et des cibles qui lui sont associées" et facilitera la réalisation de l'objectif en matière de déchets d'équipements électriques et électroniques fixé dans le Programme Connect 2020 qui est de réduire le volume des déchets d'équipements électriques et électroniques superflus de 50% à l'horizon 2020.

Une nouvelle norme spécifie des **solutions TIC vertes pour les installations des réseaux de télécommunication** permettant de mettre en place des solutions d'infrastructure très efficaces sur le plan énergétique, y compris des solutions d'alimentation efficaces sur le plan énergétique, des solutions utilisant des énergies renouvelables, des solutions écoénergétiques en matière de climatisation et des solutions gratuites et avantageuses en matière de refroidissement.

Une nouvelle norme permet d'évaluer **l'efficacité énergétique** du site d'une station de base, en particulier la consommation d'énergie de tous les équipements de télécommunication situés à l'intérieur du site de la station de base, la consommation d'énergie de l'ensemble de l'infrastructure et les pertes énergétiques dans les redresseurs, générateurs et câbles.

Les normes de l'UIT destinées à faciliter la **gestion responsable de l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques** portent notamment sur les techniques de mesure, les procédures et la modélisation numérique pour l'évaluation des champs électromagnétiques dus aux systèmes de télécommunication et aux terminaux radioélectriques. Plusieurs Recommandations UIT-T nouvelles ou révisées de la série K donnent des limites en termes d'immunité et de sécurité pour les équipements et infrastructures TIC et contribuent ainsi à la réalisation de l'Objectif de développement durable 9.

Trois nouvelles normes définissent les exigences en matière de **protection contre la foudre** pour les équipements FTTdp (fibre jusqu'au point de distribution) et de mise à la terre des stations radioélectriques de base et des petites stations de base. Une nouvelle norme définit les **exigences en matière de compatibilité électromagnétique** applicables aux systèmes électriques dans les installations de télécommunication et décrit les exigences relatives aux émissions par rayonnement ou par conduction provenant des systèmes électriques dans les installations de télécommunication.

**L'Equipe spéciale mixte UIT/OMM/UNESCO-COI** **sur les systèmes de câbles SMART** dirige un nouveau projet ambitieux visant à équiper les câbles sous-marins de communication de capteurs de surveillance du climat et des dangers. Les travaux de normalisation de l'UIT continuent de porter sur **les secours en cas de catastrophe, la résilience et le rétablissement des réseaux**, étant donné que l'on assiste au XXIe siècle à une multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes.

Une nouvelle norme sur **les TIC et l'adaptation de l'agriculture aux effets des changements climatiques** décrit comment l'utilisation des TIC peut contribuer à soutenir le secteur agricole en cas de mauvaises récoltes ou de catastrophes engendrées par les changements climatiques.

Plusieurs normes révisées portent sur **l'immunité** des équipements de télécommunication contre les surtensions et les surintensités et donnent des limites de rayonnements électromagnétiques applicables aux dispositifs et des **limites de sécurité** pour protéger les personnes.

La communauté internationale attend de l'UIT, dont la spécificité est de rassembler des représentants des secteurs public et privé du monde entier, qu'elle offre un cadre neutre pour **renforcer les liens entre innovation technique, besoins des entreprises et exigences en matière d'économie et de politique générale**. A l'AMNT-16, les membres de l'UIT ont approuvé de nouvelles normes sur le service universel et les principes de taxation et de comptabilité applicables aux NGN, élaboré une approche permettant de réduire les tarifs de l'itinérance internationale et mis en avant des principes et des lignes directrices pouvant aider les pays à définir et identifier les opérateurs en position de force. Voir la Section 8.

Les travaux de normalisation menés par l'UIT en ce qui concerne **la qualité de fonctionnement, la qualité de service (QoS) et la qualité d'expérience (QoE)** englobent toute la gamme des terminaux, réseaux et services, depuis la transmission de signaux vocaux sur les réseaux fixes à commutation de circuits jusqu'aux applications multimédias sur les réseaux mobiles et les réseaux à commutation par paquets. Voir la Section 9.

Le **programme de Conformité et d'interopérabilité de l'UIT (C&I)** est particulièrement important pour les pays en développement, qui s'efforcent d'améliorer la conformité aux normes de l'UIT et souhaitent bénéficier de l'interopérabilité améliorée que permet la conformité à ces normes. Voir la Section 10. De nouvelles lignes directrices définissent les **procédures suivies par la Commission de direction pour l'évaluation de la conformité (CASC) de l'UIT‑T** pour désigner les experts techniques de l'UIT-T. Par exemple, une nouvelle norme UIT donne des orientations pour aider les régulateurs à **surveiller la qualité de service de l'Internet**, lorsque ce sont les opérateurs de services qui procèdent à son évaluation.

Les travaux techniques de l'UIT visant à **lutter contre la contrefaçon de produits TIC** ont continué de s'intensifier, puisque de nouvelles normes sont en cours d'élaboration, dans le cadre des études menées actuellement sur l'ampleur et la dynamique du phénomène de la contrefaçon. Voir la Section 13. La CE 11 a élaboré, pour les Résolutions 96 "Etudes du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT visant à lutter contre la contrefaçon des dispositifs de télécommunication/technologies de l'information et de la communication" et 97 "Lutter contre le vol de dispositifs de télécommunication mobiles" de l'AMNT-16, des plans de mise en oeuvre dans le cadre desquels des travaux ont débuté en vue de définir un cadre pour la lutte contre l'utilisation de dispositifs TIC mobiles volés, de rassembler des informations supplémentaires concernant un cadre pour des solutions permettant de lutter contre la contrefaçon des dispositifs TIC et d'élaborer des lignes directrices concernant les bonnes pratiques et les solutions en la matière.

Les **groupes spécialisés de l'UIT-T** se sont révélés efficaces pour répondre rapidement aux besoins de normalisation en matière de TIC et ont posé les jalons des travaux ultérieurs de normalisation menés par les commissions d'études de l'UIT-T. Les groupes spécialisés sont ouverts aux membres de l'UIT et aux organisations qui ne sont pas membres de l'UIT et disposent d'une grande latitude quant au choix des documents qu'ils élaborent et de leurs méthodes de travail. Voir la Section 14. En ce qui concerne les deux groupes spécialisés qui ont achevé leurs travaux fin 2016 (Groupe spécialisé sur les services financiers numériques et Groupe spécialisé sur les IMT-2020), l'application de la Recommandation UIT-T A.7 a donné des résultats positifs, en particulier pour ce qui est du transfert rationalisé des documents élaborés par les groupes spécialisés à la commission d'études de rattachement conformément à l'Appendice I de ladite Recommandation, qui s'est avéré très utile.

Le Groupe spécialisé de l'UIT sur les services financiers numériques (**FG DFS**) a conclu ses travaux, dans le cadre desquels il a élaboré **28 rapports thématiques** sur l'écosystème des services financiers numériques, l'interopérabilité, la protection de consommateurs, ainsi que la technologie, l'innovation et la concurrence. Ces rapports complètent quelque **85 recommandations stratégiques** définissant des principes directeurs pour aider à parvenir à l'inclusion numérique au niveau national et mondial.

En mars 2017, la Commission d'études 20 a créé un **nouveau Groupe spécialisé sur le traitement et la gestion des données à l'appui de l'Internet des objets et des villes et communautés intelligentes**, qui réfléchira au traitement et à la gestion des données dans le contexte des villes intelligentes. Ce Groupe spécialisé examinera les plates-formes techniques existantes et les lignes directrices associées relatives au traitement et à la gestion des données, afin de déterminer les points sur lesquels la CE 20 de l'UIT-T devra mener des activités de normalisation. L'une de ses grandes priorités sera de proposer des mécanismes propres à faciliter l'interopérabilité des ensembles de données et des systèmes de gestion des données.

L'UIT-T joue un rôle de premier plan dans les efforts déployés pour renforcer la capacité des pays en développement de participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des normes sur les TIC, en s'appuyant à cette fin sur l'instrument que constitue le **programme de l'UIT pour la réduction de l'écart en matière de normalisation (BSG)**. Voir la Section 17. Le TSB continue sa pratique efficace consistant à organiser des **sessions de formation pratique** pour les nouveaux délégués des pays en développement. Depuis janvier 2016, 12 sessions de formation pratique ont été organisées à l'intention des délégués des Commissions d'études 2, 9, 11, 12, 13, 16 et 17 de l'UIT-T. Au total, 191 participants de 35 pays et 64 organisations différentes ont bénéficié de ces sessions. **Soixante‑treize bourses** ont été accordées pour la période allant d'octobre 2016 à février 2017, dont 8 ont été annulées.

Le Ministère des sciences, des TIC et de la planification (MISP) de la République de Corée a généreusement versé une contribution au **Fonds pour la réduction de l'écart en matière de normalisation**. Le TSB encourage le versement d'autres contributions volontaires à ce Fonds.

Les CE 17 et 20 ont récemment créé cinq nouveaux groupes régionaux, ce qui porte à **23** le nombre de **groupes régionaux** de l'UIT-T. Les commissions d'études de l'UIT-T bénéficient ainsi d'une présence efficace dans les différentes régions pour mener leurs activités en vue de réduire l'écart en matière de normalisation entre les pays en développement et les pays développés et accroître l'efficacité et l'efficience des travaux de normalisation au niveau international. Voir la Section 17.2.

Le TSB a lancé un nouveau projet, intitulé "Liste d'opérateurs européens cibles", visant à renforcer la **participation des opérateurs européens** (qu'ils soient Membres ou non) aux travaux des commissions d'études, des groupes spécialisés, des JCA et des ateliers de l'UIT-T. Ce projet vise à renforcer la participation de certains opérateurs européens aux travaux de l'UIT-T, en prenant contact avec certains de leurs décideurs (par exemple, directeurs des systèmes d'information, directeurs techniques, directeurs de la sécurité des systèmes d'information) qui pourraient être intéressés par un sujet identifié et certaines réunions à venir. Pour ce faire, une base de données de près d'un millier de points de contact au sein des opérateurs de l'UE a été associée aux commissions d'études et activités de l'UIT-T pertinentes. Ce projet s'est traduit par une hausse de la participation des opérateurs européens aux manifestations de l'UIT ouvertes à tous en tant qu'orateurs ou participants.

La première **réunion du Groupe d'experts sur les femmes dans le domaine de la normalisation (WISE)** a eu lieu le 30 octobre 2016 lors de l'AMNT-16. Cette réunion comprenait un atelier sur l'acquisition des compétences pratiques nécessaires pour faire aboutir des négociations, conformément à l'engagement de l'UIT en faveur de la promotion de l'égalité entre les délégués, hommes ou femmes, assistant aux réunions et conférences qu'elle organise, suivi d'une réunion-débat au cours de laquelle ont été mises en lumière les expériences concrètes de femmes influentes dans le domaine des TIC et de la normalisation. Actuellement, les femmes représentent 56% du personnel du TSB. Le nombre de femmes fonctionnaires de la catégorie professionnelle a été multiplié par plus de quatre au cours des dix dernières années, ce qui porte à 39% la part totale des femmes dans la catégorie professionnelle. **La diversité du personnel, la promotion de l'égalité hommes/femmes et l'autonomisation des femmes** continuent de figurer parmi les grandes priorités du TSB.

Plusieurs **réunions des directeurs techniques (CTO)** organisées aux niveaux international et régional ont rassemblé des cadres du secteur privés qui ont mis en avant les priorités de leurs entreprises et les stratégies de normalisation associées.

Le troisième **Colloque mondial sur la normalisation (GSS)** a rassemblé des responsables de renom qui ont discuté de la manière d'intégrer au mieux les questions liées à la sécurité, à la vie privée et à la confiance dans les activités de normalisation. Les débats menés lors du Colloque aidera l'UIT à mener à bien sa mission consistant à "instaurer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC", et notamment à favoriser la mise en place de l'environnement des TIC sécurisé nécessaire pour tirer pleinement parti des immenses possibilités offertes par les systèmes IMT‑2020 (5G), l'Internet des objets et les villes intelligentes et durables.

**L'UIT et la NGMN Alliance** ont signé un accord de coopération officialisant leur engagement mutuel concernant la mise au point de technologies large bande mobiles de prochaine génération et confirmant l'appui fourni par la NGMN Alliance aux travaux menés par l'UIT concernant la normalisation des systèmes 5G au niveau international.

**L'ETSI et l'UIT** continuent à collaborer de manière étroite et efficace par l'intermédiaire des CE 5, 11 et 17.

L'UIT travaille en partenariat avec la Banque mondiale et la Fondation Bill & Melinda Gates dans le cadre de la création d'une nouvelle **Initiative mondiale en faveur de l'inclusion numérique (FIGI 3x3x3)** multi-parties prenantes, ayant pour objet d'accélérer les progrès accomplis concernant la mise en place de l'accès universel aux services financiers en vue de mettre en oeuvre les recommandations du Groupe spécialisé sur les services financiers numériques, le rapport sur les aspects de l'inclusion financière liés aux paiements publié par la Banque mondiale et la Banque des règlements internationaux et le projet "Level One" de la Fondation Gates.

L'UIT a signé un accord de coopération avec le **Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC)** et le **Comité européen de normalisation (CEN)**, dans lequel les trois signataires font part de leur intention de coopérer dans un cadre de haut niveau non exclusif dans des domaines présentant un intérêt mutuel, comme les activités de normalisation relatives à l'Internet des objets et aux villes intelligentes et durables, à la confiance, à la protection de la vie privée dès la conception dans les normes techniques, à la cybersécurité et aux normes applicables à la mobilité et aux communications des systèmes de transport intelligents (ITS). Ce cadre permettra aux trois organisations d'échanger des informations pertinentes.

***Plate-forme de normalisation de l'UIT***

**Le nombre de membres de l'UIT-T continue de progresser**, avec un total de 536 membres au 28 février 2017, contre 531 au 31 octobre 2016. Au total, l'UIT-T a accueilli **22 nouveaux membres** depuis le 31 octobre dernier, dont 4 Membres de Secteur et 4 Associés. Les Commissions d'études 2 (Aspects opérationnels), 5 (Environnement et changements climatiques), 15 (Transport, accès et installations domestiques) et 17 (Sécurité) ont chacune attiré un nouvel Associé. La plus grande partie des nouveaux membres, 14 au total, sont des **établissements universitaires**. Au total, 17 membres ont dénoncé leur participation depuis le 31 octobre 2016. Le TSB poursuit ses efforts pour intégrer **le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes** dans toutes ses activités et tous ses programmes, sous les auspices du Groupe spécial de l'UIT sur les questions de genre. Voir la Section 18.

**Plus de 7 500 pages** de Recommandations et Suppléments UIT-T ont été publiées entre octobre 2016 et février 2017. Voir la Section 19. Le produit de l'UIT "Recommandations UIT-T et sélection de Manuels" continue d'être publié tous les trimestres. L'espace disponible sur DVD double couche étant insuffisant, ce produit sera distribué sur une **clé USB** à compter de l'édition de mars 2017.

Grâce à l'élaboration régulière de **contenus d'actualité sur l'UIT‑T**, associée à une stratégie concertée mise en oeuvre par le Secrétariat général de l'UIT concernant les réseaux sociaux, des articles sur les travaux de l'UIT‑T continuent d'être publiés dans la presse grand public. Sous la direction de M. Chaesub Lee, Directeur du TSB, l'UIT-T a célébré le **60ème anniversaire de la création du CCITT/UIT-T**, avec une série de discussions qui ont eu lieu pendant les séances plénières de l'AMNT-16, le 26 octobre 2016. Voir la Section 20.

**Les méthodes de travail électroniques** apportent un appui essentiel aux membres qui participent aux travaux de normalisation de l'UIT. Le secrétariat de l'UIT continue de concevoir de nouvelles applications et de nouveaux services, afin de maintenir et de développer à l'UIT un environnement de travail électronique moderne; avec, par exemple, le **nouveau système pour les réunions des Groupes du Rapporteur (RGM) de l'UIT-T** associé aux **sites collaboratifs SharePoint de l'UIT-T** mis à la disposition de tous les Groupes du Rapporteur souhaitant utiliser ses capacités améliorées et en profiter. Voir la Section 21.

Le TSB continue de faire traduire toutes les Recommandations approuvées selon la procédure d'approbation traditionnelle (TAP) et tous les rapports du GCNT dans toutes les langues de l'Union. Pendant la période considérée, **le TSB a fait traduire** **deux Recommandations** (128 pages) **approuvées selon la procédure AAP**, comme le lui avait demandé les commissions d'études de l'UIT-T et des groupes linguistiques, et dans les limites du budget affecté à la traduction.

Les travaux de l'UIT‑T contribuent à la mise en oeuvre des missions confiées à l'UIT par le **Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)**. Dans le sens des efforts déployés dans le cadre du processus du SMSI pour encourager la réalisation des **Objectifs de développement durable (ODD)** fixés par les Nations Unies, l'UIT‑T a établi une correspondance entre ses activités et les ODD, afin de mettre en lumière les activités de ce Secteur qui concernent tout particulièrement les ODD et de proposer l'adoption de mesures pour que l'UIT‑T contribue davantage à la réalisation de ces objectifs. Voir la Section 22.

Dans le cadre de la **mise en oeuvre** par le TSB **des Recommandations UIT-T de la série A**, le Bureau a remarqué que le champ "Pour commentaires de" devrait être supprimé dans le modèle de note liaison figurant dans la Recommandation UIT-T A.1. Cette modification a en effet été décidée par le GCNT en 2016, mais n'a pas été portée à l'attention de l'AMNT-16. Il est par conséquent nécessaire de modifier la Recommandation UIT-T A.1 en conséquence.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_